

Cap sur le travail et la rémunération

Juin 2018 | Numéro 11

Comparaison du revenu d'emploi médian des femmes et des hommes au Québec en 2015 : analyse par profession

par Luc Cloutier-Villeneuve

La question des écarts de rémunération ou de revenu d'emploi entre les femmes et les hommes est toujours d'actualité puisqu'il existe encore des différences, parfois marquées, sur le marché du travail. D'ailleurs, au Québec, en 2015, le revenu médian d'emploi des femmes travaillant à temps plein toute l'année s'établit à environ 42 400\$, alors que celui des hommes se fixe à 51 600\$, ce qui correspond à un écart d'environ 9 000\$.

Au-delà de ce constat général, l'analyse différenciée selon le sexe peut mener à des résultats qui diffèrent selon les professions. Dans ce contexte, cet article présente un nouveau portrait comparatif des revenus d'emplois des femmes et des hommes dans certaines professions, à partir des données du recensement de 2016. Les professions retenues sont celles qui comptent au moins un effectif de 10 000 personnes ou plus dans le but d'avoir des estimations de qualité. Au total, 67 professions parmi les 140 de la Classification nationale des professions (CNP à trois chiffres) forment ce sous-univers et correspondent à près de 85 % des personnes travaillant à temps plein toute l'année au Québec, soit la population retenue aux fins de cet article.

Le revenu d'emploi médian est utilisé comme indicateur, et les écarts en dollars sont analysés afin d'avoir une image concrète des différences de revenu entre les femmes et les hommes. Compte tenu des niveaux de revenus, qui peuvent différer grandement entre les professions, l'analyse est effectuée par niveau de compétence.

Outre le fait que les écarts en matière de revenu d'emploi entre les sexes peuvent s'expliquer en partie par des niveaux de rémunération horaire différents, le temps de travail (heures et semaines de travail) constitue un facteur explicatif de ces différences. Dans le but de contrôler en partie ce facteur dans l'analyse, les résultats portent sur les personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année, c'est-à-dire 30 heures ou plus par semaine pendant au moins 49 semaines.

Les professions de gestion et de niveau de compétence A¹

La profession de directeur-directrice des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques est celle qui montre le plus haut revenu d'emploi médian en 2015

Parmi les 11 professions du domaine de la gestion comptant au moins 10 000 personnes, c'est dans celle de directeur-directrice des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques qu'on observe le plus haut revenu d'emploi médian en 2015, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes (tableau 1a). Chez les femmes, le revenu médian dépasse les 90 000\$ (92 700\$), mais demeure inférieur de près de 5 000\$ à celui des hommes. Le retard des femmes dans cette profession est toutefois moins élevé que l'écart qui est noté pour l'ensemble des professions, soit plus de 9 000\$. Les femmes sont sous-représentées dans cette profession, alors qu'elles comptent pour le quart de l'effectif, tandis que leur part dans l'ensemble des professions analysées avoisine les 45 %.

1. Avec un effectif de l'ordre de 625 000, ce groupe de professions représente environ 30 % de l'ensemble de l'effectif travaillant à temps plein toute l'année.

Au moins cinq professions du domaine de la gestion montrent un écart femmes-hommes de 15 000\$ ou plus en ce qui concerne le revenu d'emploi médian, soit davantage que ce qui est noté pour l'ensemble des professions. Notons, en particulier, le poste de directeur-directrice des ventes corporatives, où les

femmes ont un revenu d'emploi médian de l'ordre de 76 000\$ en 2015, par rapport à 93 800\$ chez les hommes. Le retard des femmes se conjugue avec le fait que seulement le quart d'entre elles occupent une telle profession. Un écart du même ordre est aussi noté dans la profession de directeur-directrice de l'enseignement et

des services sociaux et communautaires, les femmes affichant un revenu médian d'environ 74 000\$, comparativement à 90 600\$ chez les hommes. Or, pour cette profession, ce sont les femmes qui détiennent la majorité des emplois (environ les deux tiers). Deux autres professions du domaine de la gestion

Tableau 1a

Revenu d'emploi médian des femmes et des hommes dans les professions comptant au moins 10 000 effectifs, résultats selon le niveau de compétence, Québec, 2015

	Code CNP 2011	Niveau de compétence ²	Effectif total n	Revenu d'emploi médian		Écart h-f	Taux de féminité %
				Femmes	Hommes		
				\$			
Ensemble des professions¹			2 036 965	42 433	51 622	9 189	45,3
Membres des corps législatifs et cadres supérieurs	001	0	41 580	68 899	80 987	12 088	24,7
Directeurs des services administratifs	011	0	29 385	77 381	92 615	15 234	53,4
Directeurs des services financiers et des services aux entreprises	012	0	21 095	72 786	88 569	15 783	51,3
Directeurs des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	021	0	14 215	92 724	97 625	4 901	24,5
Directeurs de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	042	0	10 930	73 966	90 559	16 593	65,4
Directeurs des ventes corporatives	060	0	11 430	75 967	93 823	17 856	25,2
Directeurs - commerce de détail et de gros	062	0	57 290	34 241	45 224	10 983	42,0
Directeurs de la restauration et des services d'hébergement	063	0	18 360	32 166	36 445	4 279	45,6
Directeurs de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	071	0	15 685	52 989	59 326	6 337	14,7
Gestionnaires en agriculture, horticulture et en aquaculture	082	0	18 085	14 983	20 859	5 876	19,8
Directeurs de la fabrication et des services d'utilité publique	091	0	13 535	60 410	76 087	15 677	20,7
Professionnels en finance, en vérification et en comptabilité	111	A	54 880	57 952	67 805	9 853	53,4
Professionnels en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	112	A	35 355	61 086	72 102	11 016	63,5
Professionnels en génie civil, mécanique, électrique et chimique	213	A	23 110	77 278	84 611	7 333	13,7
Autres professionnels en génie	214	A	11 310	79 591	86 369	6 778	14,1
Professionnels en informatique	217	A	52 225	69 214	72 910	3 696	20,0
Personnel professionnel en soins infirmiers	301	A	30 620	69 344	72 729	3 385	87,6
Professeurs d'université et assistants d'enseignement au niveau postsecondaire	401	A	12 380	79 916	103 548	23 632	42,8
Enseignants au niveau collégial et autres instructeurs en formation professionnelle	402	A	14 800	68 163	73 732	5 569	50,2
Enseignants aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers d'orientation	403	A	70 410	66 637	72 600	5 963	75,4
Juges, avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	411	A	13 225	84 328	101 599	17 271	51,7
Professionnels des services sociaux et communautaires	415	A	16 675	60 683	60 974	291	76,9
Rechercheurs, experts-conseils et agents des politiques et des programmes	416	A	28 265	65 225	72 520	7 295	58,0
Professionnels de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	512	A	10 425	53 094	55 372	2 278	60,4

1. Porte sur l'ensemble des professions, peu importe leur nombre d'effectifs. Pour connaître la description détaillée des professions, voir le lien suivant: www.statcan.gc.ca/pub/12-583-x/12-583-x2011001-fra.pdf.

2. Voir Encadré 2 (définitions).

Couverture: Personnes âgées de 15 ans et plus ayant eu un revenu d'emploi en 2015 au titre de salarié ou de travailleur autonome et ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année.

Source: Statistique Canada, Recensement 2016, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

montrent également un retard important sur le plan du revenu, avec là aussi une part de femmes assez forte (aux alentours de 50 %), soit celles de directeur-directrice des services administratifs ou encore des services financiers et aux entreprises. En 2015, les femmes dans ces professions ont un revenu d'emploi médian respectif de 77 400\$ et 72 800\$, par rapport à 92 700\$ et 88 600\$, respectivement, chez les hommes.

Parmi les professions du domaine de la gestion analysées, celle de directeur-directrice de la restauration et des services d'hébergement montre un écart moins marqué entre les femmes et les hommes

En 2015, les femmes occupant une profession de directrice de la restauration et des services d'hébergement présentent un revenu d'emploi médian de 32 200\$, comparativement à 36 400\$ chez les hommes. Un écart de moins de 5 000\$ est observé, qui figure parmi les plus faibles dans les emplois de gestion analysés. Cependant, le niveau de revenu est bas puisqu'il se situe au-dessous de celui noté pour l'ensemble des professions, tant chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, parmi l'ensemble des personnes occupant cette profession, qui avoisine les 20 000, la présence féminine est presque du même ordre que celle des hommes. Une présence des femmes non négligeable est également constatée dans la profession de directeur-directrice de commerce de détail et de gros (environ 40 %), qui compte un effectif estimé à près de 60 000. Dans cette profession, toutefois, les femmes ont un revenu d'emploi médian inférieur d'environ 11 000\$ par rapport aux hommes (34 200\$ c. 45 200\$). Ces revenus d'emploi médians sont plus faibles que ceux notés pour l'ensemble des professions.

En 2015, une femme occupant la profession de professeure d'université (incluant les chargés-chargées de cours) ou d'assistante d'enseignement au niveau post-secondaire montre un revenu d'emploi médian de 80 000\$. Or, du côté des

hommes, le revenu médian dépasse les 100 000\$ (103 500\$). Un retard de presque 25 000\$ est donc observé chez les femmes, et celui-ci est le plus élevé parmi toutes les professions comptant au moins 10 000 personnes. Malgré cette différence, les femmes occupent une part non négligeable de l'effectif de ce groupe professionnel, soit d'environ 40 %. Le lecteur intéressé aux résultats spécifiques au personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes peut consulter le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges, produit par Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/180406/dq180406b-fra.pdf).

Même si les femmes sont légèrement plus présentes que les hommes dans les professions de juge, avocat-avocate et notaire, leur revenu d'emploi médian accuse un retard important (environ 17 000\$) en 2015. La moitié de ces dernières gagnent dans cette profession environ 84 300\$, tandis que les hommes touchent un revenu d'environ 101 600\$.

Par ailleurs, malgré le fait que les femmes constituent la majorité de l'effectif dans la profession de professionnel-professionnelle en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises (environ les deux tiers), leur revenu d'emploi médian (61 100\$) est plus faible que celui noté chez les hommes (72 100\$). Un retard de plus de 10 000\$ est observé dans ce cas.

Parmi les 13 professions de niveau de compétence A retenues aux fins d'analyse, ce sont celles liées au personnel professionnel en soins infirmiers qui montrent la plus forte présence des femmes. Ces dernières comptent pour près de 90 % de l'effectif, qui se chiffre à environ 30 000. En 2015, les femmes s'y trouvant ont un revenu médian d'environ 69 300\$, comparativement à 72 700\$ chez les hommes. Elles ont donc un retard en matière de revenu d'emploi d'un peu plus de 3 000\$. Cet écart se compare avantageusement à celui noté pour l'ensemble des professions (environ 9 000\$).

Un retard de près de 4 000\$ est noté chez les femmes par rapport aux hommes au regard de la profession de professionnel-professionnelle en informatique

En 2015, les femmes œuvrant dans la profession de professionnelle en informatique ont un revenu d'emploi médian de 69 200\$, comparativement à 72 900\$ chez les hommes. Même si ces dernières montrent un retard moins important que celui noté pour l'ensemble des professions, elles affichent une faible représentativité dans cette profession puisqu'elles ne composent qu'environ 20 % de l'effectif.

Par ailleurs, les femmes occupent la grande majorité (environ les trois quarts) des emplois de la profession d'enseignant-enseignante aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire (incluant les conseillers d'orientation). Or, le revenu d'emploi médian de ces enseignantes se chiffre en 2015 à environ 66 600\$, par rapport à 72 600\$ pour les hommes. Un retard de près de 6 000\$ est donc observé chez les femmes dans ce groupe professionnel. Ce résultat est du même ordre que ce qui est constaté dans la profession d'enseignants-enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs en formation professionnelle. Dans ce dernier cas, les femmes ont un revenu d'emploi médian d'environ 68 000\$ en 2015, comparativement à près de 74 000\$ chez leurs confrères. Pourtant, on note la parité au regard de la présence des femmes et des hommes dans cette profession.

Dans les professions de niveau de compétence A présentées au tableau 1a, les professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique ainsi que les autres professionnelles en génie affichent un revenu d'emploi médian de l'ordre de 77 000\$ à 80 000\$, ce qui est largement supérieur à la moyenne de l'ensemble des professions chez les femmes, qui se fixe en 2015 à 42 400\$. Toutefois, la situation des hommes est plus favorable avec un revenu d'emploi variant entre 85 000\$ et 86 000\$. Un avantage d'environ 7 000\$ pour ces derniers est observé dans ces deux groupes de professions.

Enfin, le groupe des professionnels des services sociaux et communautaires, qui comprend entre autres les psychologues, les travailleurs sociaux et les thérapeutes, est le seul des professions analysées qui montre une égalité dans le revenu d'emploi médian des hommes et des femmes. Celui-ci est d'environ 61 000\$ en 2015. Les femmes représentent d'ailleurs la grande majorité de l'effectif.

Les professions de niveau de compétence B²

Parmi les 23 professions de niveau de compétence B ayant au moins 10 000 effectifs, 10 présentent des écarts de revenu de 10 000\$ ou plus

Les professions d'entrepreneurs et contre-maîtres du personnel des métiers d'entretien et des opérateurs d'équipement lourd et de transport ainsi que celles de charpentiers et d'ébénistes sont celles où l'on observe un retard important des femmes sur les hommes (tableau 1b). Ainsi, en 2015, le revenu d'emploi médian chez ces dernières est respectivement de l'ordre de 45 200\$ et 26 300\$, comparativement à environ 64 000\$ et 43 200\$ chez les hommes. Un écart se situant entre 17 000\$ et 19 000\$ est donc noté. Soulignons que les femmes sont très peu présentes dans ces groupes de professions.

La faible présence des femmes combinée à un retard important sur le plan du revenu d'emploi est également notée chez le personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal de même que dans la profession de mécanicien-mécanicienne de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles), dans celle du personnel technique en génie civil, mécanique et industriel ou encore électronique et électrique. Dans ces professions, le revenu d'emploi médian se situe aux environs de 35 000\$ à 51 000\$ chez les femmes, comparativement à 47 000\$ à 62 000\$ chez les hommes.

La présence très limitée des femmes dans certaines professions ne signifie pas pour autant qu'elles ont toujours un retard sur les hommes sur le plan du revenu d'emploi

Ainsi, dans la profession d'électricien-électricienne et monteur-monteuse de lignes d'électricité et de télécommunications, le revenu d'emploi des femmes et des hommes est de l'ordre de 64 000\$ en 2015. Or, ces dernières sont très peu présentes dans cette profession, comme l'indique le tableau 1b.

Le personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement compte un effectif important, avec plus de 60 000 personnes. Les femmes en représentent une très forte proportion, soit près de 90%. Toutefois, les résultats indiquent un retard de 10 000\$ environ de ces dernières sur les hommes en matière de revenu d'emploi. En 2015, les femmes qui se trouvent dans ce groupe professionnel ont déclaré un revenu d'emploi médian de l'ordre de 34 000\$, par rapport à environ 44 000\$ chez les hommes. Ce groupe professionnel comprend entre autres les techniciennes juridiques, les travailleuses des services sociaux et communautaires de même que les éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance.

Il en va de même pour le personnel technique en soins de santé composé majoritairement de femmes (environ les trois quarts), avec un revenu d'emploi de l'ordre de 45 000\$ en 2015, comparativement à environ 56 100\$ chez les hommes. Ce groupe comprend notamment les opticiennes d'ordonnances, les praticiennes de médecines douces, les infirmières auxiliaires, le personnel ambulancier et paramédical ainsi que les massothérapeutes.

En 2015, les femmes occupant un emploi au titre de concepteur-conceptrice artistique ou artisan-artisane affichent un revenu d'emploi inférieur à celui des hommes. En effet, celui-ci se situe aux

environs de 35 500\$, relativement à 45 600\$ chez les hommes. Ces derniers ont donc une avance marquée par rapport à leurs consœurs. Ce constat va aussi de pair avec le fait que les femmes de ce groupe professionnel, qui comprend entre autres les designers graphiques et d'intérieur les illustratrices, les dessinatrices de mode et les ensemblières de théâtre, sont majoritaires, comme l'indique le tableau 1b.

Le groupe professionnel comprenant principalement les policiers-policières et pompiers-pompières montre le revenu d'emploi médian le plus élevé, tant chez les femmes que chez les hommes parmi les professions de niveau de compétence B

Par ailleurs, parmi les professions de niveau de compétence B comptant un effectif d'au moins 10 000 personnes ou plus, c'est dans celle du personnel des services de protection publique de première ligne (policier-policière, pompier-pompière, principalement) que l'on constate le revenu d'emploi médian le plus élevé, tant chez les femmes que chez les hommes. En 2015, les femmes affichent un revenu d'emploi de l'ordre de 80 400\$, alors que les hommes obtiennent un revenu d'environ 85 200\$. Bien qu'on observe un écart entre les sexes, celui-ci demeure inférieur à ce qui est noté pour l'ensemble des professions. Il convient de noter que les femmes sont peu présentes dans cette profession (moins de 20%).

À l'instar des professionnels en informatique, le personnel technique en informatique montre une faible représentativité des femmes. En effet, moins de 20% d'entre elles occupent l'un des quelque 21 000 emplois disponibles dans cette profession. Le revenu d'emploi médian des femmes en 2015 (environ 53 600\$) y est cependant presque comparable à celui des hommes (environ 55 700\$).

2. Avec un effectif d'environ 564 000, ce groupe de professions représente environ 28% de l'ensemble de l'effectif travaillant à temps plein toute l'année.

Tableau 1b

Revenu d'emploi médian des femmes et des hommes dans les professions comptant au moins 10 000 effectifs, résultats selon le niveau de compétence, Québec, 2015

	Code CNP 2011	Niveau de compétence ²	Effectif total n	Revenu d'emploi médian		Écart h-f	Taux de féminité %
				Femmes	Hommes		
				\$			
Ensemble des professions¹			2 036 965	42 433	51 622	9 189	45,3
Superviseurs de services administratifs	121	B	15 190	52 578	56 594	4 016	46,4
Personnel administratif et de réglementation	122	B	73 555	48 097	57 486	9 389	73,4
Adjoints administratifs de bureau - général, juridique et médical	124	B	59 170	40 051	44 531	4 480	96,8
Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	131	B	23 180	43 708	52 683	8 975	70,1
Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	223	B	12 895	49 474	62 421	12 947	16,3
Personnel technique en génie électronique et électrique	224	B	15 320	48 659	60 272	11 613	6,8
Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	225	B	10 430	42 760	51 462	8 702	33,7
Personnel technique en informatique	228	B	20 980	53 637	55 741	2 104	16,3
Technologues et techniciens des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	321	B	20 650	41 929	51 158	9 229	83,8
Personnel technique en soins de santé	323	B	15 415	45 074	56 137	11 063	73,0
Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	421	B	61 575	33 958	44 026	10 068	88,3
Personnel des services de protection publique de première ligne	431	B	22 035	80 421	85 190	4 769	17,6
Concepteurs artistiques et artisans	524	B	13 835	35 469	45 564	10 095	57,4
Personnel technique spécialisé du commerce de gros et acheteurs du commerce de détail et de gros	622	B	12 710	51 937	62 615	10 678	33,9
Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	623	B	21 775	46 115	49 280	3 165	55,1
Chefs et cuisiniers	632	B	28 820	26 105	29 272	3 167	39,5
Personnel spécialisé en services personnels et en services à la clientèle	634	B	17 040	18 575	25 401	6 826	76,2
Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	723	B	25 205	34 625	47 131	12 506	3,9
Électriciens et monteurs de lignes d'électricité et de télécommunications	724	B	16 915	64 064	64 564	500	3,7
Charpentiers et ébénistes	727	B	12 885	26 293	43 208	16 915	2,9
Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers d'entretien et des opérateurs d'équipement lourd et de transport	730	B	10 585	45 218	63 939	18 721	9,7
Mécaniciens de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	731	B	24 725	51 301	61 717	10 416	2,1
Mécaniciens de véhicules automobiles	732	B	29 345	33 507	42 979	9 472	1,8

1. Porte sur l'ensemble des professions, peu importe leur nombre d'effectifs. Pour connaître la description détaillée des professions, voir le lien suivant : www.statcan.gc.ca/pub/12-583-x/12-583-x2011001-fra.pdf.

2. Voir Encadré 2 (définitions).

3. En valeur absolue.

Couverture : Personnes âgées de 15 ans et plus ayant eu un revenu d'emploi en 2015 au titre de salarié ou de travailleur autonome et ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année.

Source : Statistique Canada, Recensement 2016, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Enfin, même si les adjointes administratives de bureau - général, juridique et médical composent la quasi-totalité des effectifs de cette profession, qui compte près de 60 000 personnes, ces dernières affichent un revenu d'emploi (environ 40 000 \$) inférieur à celui des hommes (44 500 \$). Le retard est toutefois moins élevé que celui noté pour l'ensemble des professions.

Les professions de niveaux de compétence C et D³

Même si les professions de niveaux de compétence C et D montrent généralement un revenu d'emploi médian inférieur à la moyenne de l'ensemble, des écarts de plus de 10 000 \$ sont observés entre les femmes et les hommes

Parmi les 20 professions des niveaux de compétence C et D ayant 10 000 effectifs ou plus, trois présentent un écart de revenu d'emploi de l'ordre de 12 000 \$ à 15 000 \$ entre les sexes (tableau 1c).

C'est le cas de la profession d'opérateur-opératrice de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé. Les femmes ont déclaré un revenu d'emploi médian d'environ 35 400 \$, comparativement à 50 200 \$ chez les hommes. Un écart d'à peu près 15 000 \$ est donc observé dans cette profession où les femmes sont peu présentes, composant environ 10 % de l'effectif.

La profession de monteur-monteuse de matériel mécanique, électrique et électronique présente un écart similaire entre les sexes. Les femmes qui s'y trouvent ont obtenu en 2015 un revenu d'emploi médian d'environ 36 200 \$, tandis que leurs confrères ont eu un revenu avoisinant les 50 000 \$. Les femmes constituent environ le quart des effectifs de cette profession.

Par ailleurs, une autre profession affiche un écart d'environ 13 000 \$, soit celle de dispensateur-dispensatrice de soins en

milieu familial et personnel de soutien en enseignement. En 2015, les femmes obtenaient un revenu d'emploi médian d'environ 24 400 \$, comparativement à environ 37 300 \$ chez les hommes. Malgré ce retard, les femmes représentent la très grande majorité de l'effectif de cette profession (aux alentours de 90 %), qui regroupe entre autres les gardiennes d'enfants en milieu familial, les aides familiales résidentes et aides de maintien à domicile ainsi que les aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire.

Toujours au regard des professions de niveau de compétence C et D, les trois plus peuplées en termes d'effectifs sont celles de conducteurs-conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun, les nettoyeurs-nettoyeuses ainsi que les vendeurs-vendeuses de commerce de détail. Ces professions comptent pour environ 160 000 effectifs en 2015.

Lorsqu'on regarde la profession de conducteurs-conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun, qui comprend les conducteurs-conductrices de camions de transport, d'autobus, mais aussi les chauffeurs-chauffeuses de taxi, le revenu d'emploi médian des femmes s'élève à environ 38 900 \$ en 2015, soit un niveau inférieur à celui des hommes, qui s'établit à environ 42 500 \$. Nonobstant le nombre d'effectifs importants de ce groupe de professions, les femmes y sont très peu présentes.

Du côté de la profession de nettoyeur-nettoyeuse, le revenu d'emploi médian des femmes se chiffre à près de 27 000 \$. Les hommes s'en tirent mieux avec un revenu de l'ordre de 35 000 \$, mais dans les deux cas, les niveaux observés sont largement au-dessous de la moyenne d'ensemble. Environ 30 % des effectifs pour cette profession sont des femmes. Celle-ci comprend les préposés-préposées à l'entretien ménager et au nettoyage, les nettoyeurs-nettoyeuses spécialisés ainsi que les concierges et surintendants-surintendantes d'immeubles.

Par ailleurs, dans la profession de vendeur-vendeuse - commerce de détail, les femmes sont presque aussi présentes que les hommes, mais une différence d'environ 10 000 \$ est observée au regard du revenu d'emploi. En effet, en 2015, le revenu d'emploi médian des femmes occupant une telle profession est d'environ 26 800 \$, comparativement à 36 500 \$ chez les hommes. Dans les deux cas, le revenu d'emploi médian est inférieur à ceux observés pour l'ensemble des femmes et pour l'ensemble des hommes.

Le personnel de soutien des services de santé présente un effectif de l'ordre de 32 000 personnes. La grande majorité de celles-ci sont des femmes, qui se trouvent principalement à occuper des emplois d'assistantes dentaires, d'aides-infirmières, d'aides-soignantes et de préposées aux bénéficiaires. En 2015, elles ont un revenu d'emploi médian d'environ 35 000 \$, ce qui est inférieur à ce qui est observé chez les hommes, dont le revenu avoisine les 41 000 \$.

La profession de représentant-représentante du service à la clientèle et de l'information compte un effectif estimé à environ 32 600 personnes et composé majoritairement de femmes. Dans cette profession, les femmes affichent un revenu d'emploi médian de l'ordre de 38 500 \$ en 2015, soit un niveau inférieur à ce qui est observé chez les hommes, dont le revenu s'élève à près de 41 800 \$. L'écart entre les femmes et les hommes dans ce dernier cas est toutefois beaucoup plus petit que celui observé dans l'ensemble des professions, qui s'établit à environ 9 000 \$ en 2015.

Par ailleurs, la profession d'agent-agent de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité présente un revenu d'emploi médian du même ordre pour les deux sexes en 2015, soit environ 37 000 \$. Il convient de dire, cependant, que les femmes dans cette profession sont minoritaires puisqu'elles ne composent qu'environ 20 % de l'effectif, qui est de l'ordre de 13 000.

3. Avec un effectif de l'ordre de 524 000, ce groupe de professions représente environ 26 % de l'ensemble de l'effectif travaillant à temps plein toute l'année.

Enfin, deux autres professions présentent des écarts de revenu d'emploi assez faibles entre les femmes et les hommes, bien que statistiquement significatifs. Il s'agit de celle de caissier-caissière et de celle de serveur-serveuse au comptoir, aide de cuisine et personnel de soutien assimilé, occupées majoritairement par des femmes. Dans le premier cas, les femmes ont un revenu d'environ 21 400 \$

et les hommes, de 22 400 \$, en 2015, alors que dans le second, les femmes obtiennent un revenu d'emploi médian de l'ordre de 22 400 \$, comparativement à 23 600 \$ chez les hommes. Dans ces professions, autant pour les femmes que pour les hommes, les revenus d'emploi médians sont inférieurs à ce qui est observé dans l'ensemble des professions.

Tableau 1c

Revenu d'emploi médian des femmes et des hommes dans les professions comptant au moins 10 000 effectifs, résultats selon le niveau de compétence, Québec, 2015

	Code CNP 2011	Niveau de compétence ²	Effectif total n	Revenu d'emploi médian		Écart h-f	Taux de féminité %
				Femmes	Hommes		
				\$			
Ensemble des professions¹			2 036 965	42 433	51 622	9 189	45,3
Personnel au travail général de bureau	141	C	34 000	36 907	40 367	3 460	82,9
Finance, assurance et personnel de soutien administratif	143	C	27 835	41 735	46 090	4 355	83,5
Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	152	C	40 735	37 819	40 829	3 010	28,2
Personnel de soutien des services de santé	341	C	31 530	34 787	41 015	6 228	82,2
Dispensateurs de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	441	C	11 430	24 443	37 279	12 836	88,8
Représentants des ventes et des comptes - commerce de gros (non-technique)	641	C	16 050	47 533	56 918	9 385	32,4
Vendeurs - commerce de détail	642	C	47 445	26 765	36 454	9 689	46,0
Personnel des services des aliments et des boissons	651	C	18 080	25 334	30 431	5 097	73,1
Agents de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	654	C	12 825	37 199	37 297	98	19,2
Représentants du service à la clientèle et de l'information	655	C	32 570	38 457	41 823	3 366	64,6
Débardeurs et manutentionnaires	745	C	19 295	32 099	38 895	6 796	6,5
Conducteurs de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	751	C	62 065	38 910	42 530	3 620	5,7
Opérateurs de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	941	C	11 190	35 416	50 178	14 762	10,9
Monteurs de matériel mécanique, électrique et électronique	952	C	10 380	36 242	49 187	12 945	23,8
Autre personnel de montage et personnel assimilé	953	C	11 700	30 627	37 851	7 224	22,1
Caissiers	661	D	17 245	21 397	22 416	1 019	85,9
Autre personnel de soutien aux ventes et personnel assimilé	662	D	23 430	25 901	30 081	4 180	36,0
Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	671	D	15 515	22 443	23 572	1 129	63,2
Nettoyeurs	673	D	50 095	26 936	35 214	8 278	31,4
Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	961	D	30 295	28 354	37 298	8 944	33,5

1. Porte sur l'ensemble des professions, peu importe leur nombre d'effectifs. Pour connaître la description détaillée des professions, voir le lien suivant : www.statcan.gc.ca/pub/12-583-x/12-583-x2011001-fra.pdf.

2. Voir Encadré 2 (définitions).

3. En valeur absolue.

Couverture : Personnes âgées de 15 ans et plus ayant eu un revenu d'emploi en 2015 au titre de salarié ou de travailleur autonome et ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année.

Source : Statistique Canada, Recensement 2016, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En conclusion

Cet article avait pour objet de jeter un regard comparatif sur le revenu d'emploi médian des femmes par rapport à celui des hommes à partir des professions à trois chiffres de la CNP. Afin de s'assurer de la qualité des données présentées, nous avons retenu les professions qui comptaient au moins un effectif de 10 000 personnes. Les résultats ont été ventilés selon le niveau de compétence. Il ressort de l'analyse que des écarts de revenus

d'emploi en faveur des hommes sont observables dans presque toutes les professions analysées. Rappelons que celles-ci sont au nombre de 67 et couvrent près de 85 % de l'effectif à temps plein toute l'année.

Plus particulièrement, environ le tiers des professions montrent des écarts importants, soit d'environ 10 000 \$ ou plus. Cette observation a été faite pour tous les niveaux de compétence, mais principalement pour les plus élevés, soit

la gestion et le niveau de compétence A (formation universitaire). À l'opposé, plus de la moitié des professions analysées affichent des écarts de revenu d'emploi médian entre les femmes et les hommes au-dessous de la moyenne globale (incluant toutes les professions), peu importe leur effectif, qui se situe à environ 9 000 \$. Dans ces derniers cas, les femmes ont une situation comparative plus favorable que leurs consœurs d'autres professions.

Encadré 1

Les différences de revenu d'emploi annuel entre les femmes et les hommes s'expliquent-elles en partie par la durée du travail ?

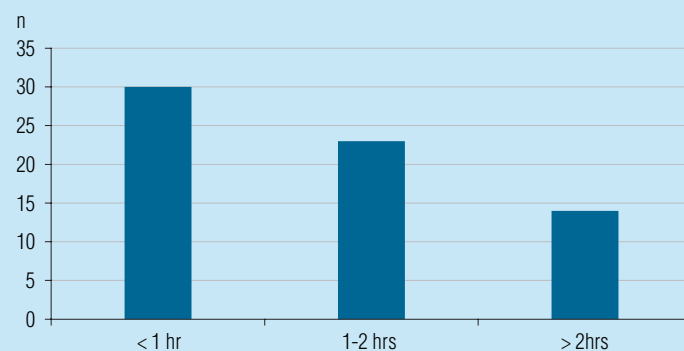
Dans les analyses présentées portant sur l'écart dans le revenu d'emploi des femmes et des hommes dans les professions comptant un effectif de 10 000 personnes ou plus, l'effet du temps de travail n'est pas contrôlé totalement. Ainsi, même si la population retenue est composée des personnes ayant un emploi à temps plein toute l'année, soit habituellement de 49 semaines ou plus à raison de 30 heures ou plus par semaine, l'effet du temps de travail peut avoir une incidence sur les différences de rémunération. En effet, les femmes et les hommes n'ont pas nécessairement la même durée de travail, même en étant à temps plein. Dans ce type d'emploi, les femmes au Québec travaillaient en 2015 en moyenne 37,3 heures, comparativement à 40,3 heures chez les hommes. Mais bien qu'une partie des écarts de revenu à la faveur des hommes puisse s'expliquer par le temps de travail plus élevé chez ceux-ci, jusqu'où ce facteur intervient-il dans les résultats ?

Il est possible d'apporter une réponse à cette question en considérant les heures habituelles de travail dans ces professions à partir des microdonnées de l'*Enquête sur la population active*, qui mesure entre autres ces dimensions de la qualité de l'emploi. Que nous disent les chiffres ?

La figure A montre que parmi les 67 professions analysées, 30 montrent un écart inférieur à 1 heure par semaine entre les femmes et les hommes. Ces professions ont par ailleurs un poids non négligeable en effectif féminin, soit de l'ordre de 50 % (donnée non présentée). L'autre groupe de professions le plus important est celui où la variation au regard des heures habituelles hebdomadaires se situe entre 1 et 2 heures. Au total, 23 professions sont concernées et comptent pour environ le tiers de l'effectif féminin (donnée non présentée). Enfin, les 14 autres professions analysées révèlent des écarts hommes-femmes plus importants, soit de plus de 2 heures, mais elles ne comptent que pour moins de 20 % de l'effectif (donnée non présentée).

Ces résultats montrent que le temps de travail, même chez les personnes travaillant à temps plein, peut jouer encore, mais de façon variable, dans les écarts de revenu d'emploi observés entre les femmes et les hommes. D'autres facteurs sont par ailleurs en cause. Ceux-ci renvoient à la fois aux caractéristiques des personnes (âge, obligations familiales, ancienneté, etc.), aux caractéristiques des emplois occupés (niveau de responsabilité/complexité, statut d'emploi, durée de l'emploi, etc.) ainsi qu'à celles du milieu de travail (couverture syndicale, taille de l'établissement, secteur d'appartenance, industrie, etc.). Le fait que ces caractéristiques ne soient pas toujours les mêmes entre les femmes et les hommes est susceptible d'expliquer une partie des écarts.

Figure A
Répartition des professions CNP à trois chiffres comptant au moins 10 000 effectifs selon la tranche d'écart d'heures habituelles (incluant le temps supplémentaire rémunéré) entre les femmes et les hommes, 2015



Couverture : Personnes âgées de 15 ans et plus occupant en 2015 un emploi à temps plein au titre de salarié.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Encadré 2

Source des données, définitions, qualité des données et tests statistiques

Source des données

La source des données utilisées pour cet article est le Recensement de la population 2016 (questionnaire détaillé). Ce questionnaire a été envoyé à 1 ménage sur 4 (25 %) de la population canadienne. Selon le *Guide de Recensement de la population, 2016*¹, le taux de réponse (pondéré) au questionnaire détaillé est de 97,3 % au Québec. Les réponses finales au questionnaire détaillé sont pondérées afin qu'elles représentent la population canadienne vivant dans les logements privés².

Définitions

Population

Pour les fins de l'article, la population retenue correspond aux personnes âgées de 15 ans et plus ayant eu un emploi à temps plein toute l'année en 2016 et ayant occupé une profession (CNP à trois chiffres) dont l'effectif total estimé est d'au moins 10 000 personnes en 2016.

En emploi à temps plein toute l'année

Correspond aux personnes en emploi occupées en 2016 durant au moins 49 semaines et dont le nombre d'heures hebdomadaires de travail est habituellement de 30 ou plus.

Revenu d'emploi médian

Comprend tous les revenus bruts perçus sous forme de traitements, salaires et commissions d'un travail rémunéré ou d'un travail autonome dans une entreprise agricole ou non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession au cours de la période de référence. La période de référence est l'année civile 2015. Le revenu médian est la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les déclarants ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Profession

S'applique à l'emploi occupé pendant la semaine de référence du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2016 ou à l'emploi le plus récent occupé depuis le 1^{er} janvier 2015. Par conséquent, le revenu d'emploi de 2015 n'est pas nécessairement celui de l'emploi déclaré.

Niveau de compétence

Le niveau de compétence est déterminé en fonction de l'expérience, de la complexité des tâches, des responsabilités et du niveau de formation exigé. Le niveau 0 correspond aux emplois de gestion, le niveau A aux emplois de niveau professionnel (formation universitaire), le niveau B aux emplois de niveau technique (formation collégiale professionnelle et technique), le niveau C aux emplois de niveau intermédiaire (formation secondaire et postsecondaire - AEP) et le niveau D aux emplois de niveau élémentaire (sans exigence scolaire particulière).

Taux de féminité

Le taux de féminité correspond au ratio de l'effectif de femmes sur l'effectif total pour une profession donnée.

1. STATISTIQUE CANADA (2017). *Guide du Recensement de la population, 2016*, Catalogue n° 98-304-X2016001, 75 p.

2. Le lecteur trouvera une description plus précise de la population visée par le questionnaire détaillé dans le *Guide du Recensement de la population, 2016*.

Encadré 2 (suite)

Qualité des données et tests statistiques

Ainsi qu'il est précisé dans le *Guide du Recensement de la population, 2016*, Statistique Canada fait état des sources d'erreurs possibles à différentes étapes du processus de réalisation du recensement. Celles-ci sont de deux ordres : les erreurs dues à l'échantillonnage et celles non dues à l'échantillonnage. Quatre types d'erreurs non dues à l'échantillonnage sont mentionnées (erreurs de couverture, erreurs dues à la non-réponse, erreurs de réponse, erreurs de traitement). Les erreurs dues à l'échantillonnage ne s'appliquent quant à elles qu'aux estimations tirées du questionnaire détaillé. Elles découlent du fait qu'on estime une caractéristique en mesurant seulement une partie de la population au lieu de la population au complet. Les autres types d'erreurs sont associés à toutes les autres erreurs non dues à l'échantillonnage (mauvais dénombrement des ménages, difficulté à comprendre certaines questions ou réponses erronées, non-réponse partielle ou totale, erreurs de saisie ou de codage, etc.). Comme le mentionne Statistique Canada, les erreurs non dues à l'échantillonnage sont également présentes dans les estimations produites avec les réponses au questionnaire abrégé.

Pour les estimations tirées du questionnaire détaillé, des mesures de variabilité sont produites par Statistique Canada et permettent de tenir compte des erreurs dues à l'échantillonnage. L'ampleur de la variabilité des estimations est mesurée par l'erreur-type. De façon générale, plus celle-ci est petite, plus l'estimation est précise.

Comme il est spécifié dans le *Guide du Recensement de la population, 2016*, l'erreur-type est utilisée entre autres pour construire des intervalles de confiance ou pour faire de l'inférence statistique (par exemple, déterminer s'il y a une différence significative entre une caractéristique d'une sous-population et une valeur donnée ou avec une autre sous-population). Aux fins de cet article, Statistique Canada a produit des erreurs-types pour l'estimation des effectifs et l'estimation du revenu d'emploi médian des professions CNP à trois chiffres chez les femmes et chez les hommes. Le lecteur intéressé à connaître les intervalles de confiance associés aux estimations est invité à consulter les données statistiques du site web de l'ISQ, sous la rubrique « Industries et groupes professionnels » (www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/industries/revenu-emploi-median.html).

Afin de statuer s'il existe une différence statistiquement significative entre deux sous-populations (par exemple, les hommes et les femmes), la comparaison des intervalles de confiance à 95 % a été utilisée. Pour ce faire, la valeur de l'erreur-type est multipliée par 1,96 (soit un peu moins de deux erreurs-types près de la valeur censitaire). De manière générale, l'absence de chevauchement entre les intervalles comparés indique une différence significative entre les sous-populations. À moins d'indication contraire, tous les écarts mentionnés dans le texte sont significatifs au seuil α inférieur ou égal à 5 %.

Notice bibliographique suggérée :

CLOUTIER-VILLENEUVE, Luc (2018). « Comparaison du revenu d'emploi médian des femmes et des hommes au Québec en 2015 : analyse par profession », *Cap sur le travail et la rémunération*, [En ligne], n° 11, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 1-10. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/cap-remuneration-201806-11.pdf].

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Micheline Lampron (pigiste), révision linguistique
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Luc Cloutier-Villeneuve,
Analyste en statistiques du travail
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 4^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384 (poste 6207)
Télécopieur : 514 876-1767
Courriel : publication.dstr@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2018
ISSN 2369-890X (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2016

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm